Docusign Envelope ID: F637797B-F394-42B5-BD72-CD67DDC04265

ABINGTON PARTICIPATIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 850 000 euros
Siège social : 19 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS
799 292 263 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE DU 1er OCTOBRE 2025

Les soussignés :

- M. Philippe AUSSEUR, demeurant 158-160 rue de Ménilmontant, 75020 PARIS
- Mme Carole COULAIS, demeurant 13 Rond-Point des Hortensias, 31470 FONSORBES

Gérants de la société ABINGTON PARTICIPATIONS, société à responsabilité limitée au capital de 850 000 euros, divisé en 850 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 5 des statuts, le siège social peut être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision extraordinaire des associés,

Décident :

- de transférer le siège social du 19 Boulevard Malesherbes, 75008 PARIS au 30 Rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS, à compter du ce jour, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par les associés statuant aux conditions de majorité prévues aux articles 20.4 et 20.5 des statuts,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 5 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 5 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé au 30 Rue du Château des Rentiers, 75013 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

« Certifié conforme »
M. Philippe AUSSEUR
Cogérant.

DocuSigned by:
Philippe Ausseur
B175D4912E634E1...